

COMMUNIQUE DE PRESSE

## Centres de santé hospitaliers ? OUI ! La FNCS pour la réduction des inégalités territoriales de santé

S'insurger contre la création d'une offre de soins de proximité en territoire déficitaire comme le font certains syndicats médicaux ? On croit rêver !

L'heure n'est plus aux polémiques stériles ni aux guerres entre médecins libéraux et salariés ou entre médecine de ville et médecine hospitalière, scories du syndicalisme médical libéral du 20<sup>ème</sup> siècle !

### **L'urgence est politique et non boutique !**

L'urgence, c'est la vie des humains, dans le Nord, le Languedoc, en Bretagne, les Alpes ou l'Île de France.

L'urgence, c'est l'accès de la population aux soins de premiers recours, comme dans le Nord : 30% de baisse du nombre de libéraux en 10 ans dans les anciens bassins miniers et les quartiers populaires et le pire est encore à venir ! Qu'ont fait les habitants de ces territoires pour mériter un tel abandon et un tel mépris ?

L'urgence, c'est de permettre à l'hôpital public de jouer son rôle en le dégageant des conséquences d'une défaillance de l'organisation ambulatoire et d'assurer le retour des patients à domicile dans de bonnes conditions de sécurité.

L'urgence, c'est de créer un système de santé ambulatoire pour réduire cette fracture sociale si politiquement dangereuse et non de régler la vie des habitants et des territoires au gré des seuls intérêts des professionnels.

### **Halte aux gâchis !**

Malgré les millions mobilisés pour maintenir ou attirer une offre libérale dans des territoires abandonnés par celle-ci, malgré un financement des revenus des professionnels de santé garanti par la Nation, la défaillance de l'organisation actuelle de l'ambulatoire est significative de son inadaptation aux défis du 21<sup>ème</sup> siècle.

Il est nécessaire d'entendre la voix des patients et des jeunes professionnels qui attendent ces projets.

Il est nécessaire de mettre un service public de santé ambulatoire au cœur des préoccupations des décisions des politiques et des professionnels car la population est lasse que seuls des intérêts corporatistes soient pris en compte. C'est de la vie des gens dont il est question !

### **Une responsabilité d'État.**

C'est le devoir de l'État, des ARS, de l'Assurance Maladie, des acteurs majeurs du système de santé d'être à la hauteur des attentes des habitants de notre pays. Ils doivent, par un pacte national garantissant l'accès aux soins, organiser un maillage territorial permettant de faire régresser les inégalités sociales et territoriales de santé en s'appuyant aussi sur les établissements de santé du service public hospitalier ou y participant, sur les établissements médico-sociaux, sur les collectivités locales, sur l'économie sociale et solidaire et sur tous les organismes à but non lucratifs. Il sera décliné dans des Schéma Régionaux d'Organisation des Soins, démocratiquement élaborés et contraignants pour l'ensemble des acteurs, y compris l'État.

### **La FNCS participe à ce mouvement.**

La FNCS poursuivra son action aux côtés des promoteurs de ces projets. Elle soutiendra la politique volontariste et courageuse pour l'ambulatoire qu'elle appelle de ses vœux, garantissant un maillage de tout le territoire en soins de premiers recours et s'appuyant sur le seul besoin des habitants.

Contacts : Dr Richard LOPEZ, Président 06 08 28 40 81 [president@fncs.org](mailto:president@fncs.org)  
Dr Hélène COLOMBANI, Secrétaire générale 06 68 05 94 20